

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je donne la parole au député d'Oshawa-Whitby.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA REFONTE DE LA LOI SUR LES RELATIONS INDUSTRIELLES ET SUR LES ENQUÊTES VISANT LES DIFFÉRENDS DU TRAVAIL

M. John Gilbert (Broadview): J'ai une question complémentaire à poser au ministre du Travail, monsieur l'Orateur. Étant donné les mises à pied massives qui surviennent d'une extrémité à l'autre du pays dans l'industrie, quand le ministre se propose-t-il de présenter une mesure législative se fondant sur le rapport Freedman?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Il n'existe aucune mesure législative qui s'inspire exclusivement du rapport Freedman, monsieur l'Orateur. Si le député veut parler de la révision générale de la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail, qui pourrait s'appuyer sur le rapport Freedman, nous attendons encore quelques mémoires des parties intéressées, dont le monde ouvrier, que je devrais avoir reçus d'ici quelques semaines. C'est le dernier obstacle majeur.

LES PRÉAVIS DE CONGÉDIEMENTS EN MASSE

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement songe à présenter une mesure législative qui obligerait les industries du pays à donner un avis avant de procéder à des congédiements massifs?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, ce serait fort souhaitable en notre XX^e siècle.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA PROTECTION DES RASSEMBLEMENTS PAISIBLES

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au très honorable premier ministre à propos de la politique du gouvernement ou des gouvernements successifs envers le droit de rassemblement paisible. Étant donné qu'un rassemblement paisible et légal de personnes venant de tous les milieux, qui a eu lieu samedi sur la colline du Parlement, a dû organiser une armée au sein de ses propres participants pour assurer l'ordre, serait-il possible que ceux qui veulent manifester obtiennent un permis à cet effet dans l'espoir qu'ils seront protégés contre les groupes radicaux par la Gendarmerie royale du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je crains de ne pouvoir répondre sur-le-champ. Le député pose une question importante et très délicate. Je puis dire que le ministre de la Justice et le solliciteur général essaient actuellement de formuler pour le gouvernement une politique portant sur l'ensemble de la question du maintien de l'ordre dans le pays.

LES TRAVAUX PUBLICS

COLOMBIE-BRITANNIQUE—L'ANNONCE DES PROJETS DU MINISTÈRE

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Travaux publics? Nous venons tous deux de la même ville et je sais qu'il comprend le but de ma question. Le gouvernement fédéral a annoncé des travaux publics dans de nombreuses provinces en particulier au Québec et en Ontario, et des contrats ont été adjugés, mais rien n'a été annoncé au sujet de la Colombie-Britannique. Puis-je demander au ministre quand le gouvernement fédéral annoncera des travaux de construction pour la Colombie-Britannique en général et Vancouver en particulier?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Sauf erreur, monsieur l'Orateur, le député se reporte à une déclaration que j'ai faite pour annoncer notre intention de construire un nouvel immeuble fédéral dans la ville de Vancouver. Il se fait présentement un relevé et je m'attends qu'on annoncera dans trois ou quatre mois une décision sur l'emplacement et les dimensions de l'immeuble.

LA POLLUTION

LA VILLE DE SELKIRK ET LE DÉVERSEMENT DES DÉCHETS BRUTS DANS LA ROUGE

M. E. B. Osler (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai à poser une question supplémentaire à la suite d'une déclaration faite tout à l'heure par le ministre des Pêches et des Forêts. Comme le Manitoba, par l'intermédiaire de la commission manitobaine de l'environnement, le 12 mars, a donné à la ville de Selkirk, pour plusieurs années, la permission de continuer de déverser des déchets bruts dans la rivière Rouge, voudrait-il discuter à la source cette question d'autorisation lorsqu'il s'entretiendra d'autres sujets avec le ministre provincial des Mines et des Ressources naturelles?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Volontiers, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Nous devons présumer que le ministre tiendra compte de cette question.